



Déclaration des élu.e.s CGT au CST **FACE A L'INFLATION INCONTROLEE, QUE** **LA REGION APPLIQUE IMMEDIATEMENT** **ET ENTIEREMENT LE RIFSEEP !**

Le 14 avril 2023

Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale,

La journée qui s'ouvre sera particulièrement importante pour l'avenir des agents régionaux puisque nous attendons, comme vous toutes et tous, de connaître la décision que prendra aujourd'hui le Conseil constitutionnel sur la conformité à la constitution de la loi portant **réforme des retraites** et sur la proposition de loi référendaire.

Dans cette attente, nous ne reviendrons pas sur ce sujet si ce n'est pour confirmer l'entière mobilisation de la CGT contre cette réforme injuste et sa détermination, en parfait accord avec l'intersyndicale, à **poursuivre l'action jusqu'à son retrait complet.**

Plutôt que de s'acharner à maintenir sous perfusion cette réforme idéologique sur le fond et autoritaire sur la forme, qu'aucune urgence financière n'impose aux dires des experts du Comité d'Orientation des Retraites eux-mêmes, les pouvoirs publics devraient affronter leurs responsabilités dans la protection des travailleuses et des travailleurs durement impacté.e-s par **l'inflation incontrôlée** qui les frappe de plein fouet. Si déficit il y a, si déséquilibre financier très alarmant il y a, c'est bien ici qu'il est, dans le budget des ménages ! C'est à ce trou budgétaire béant qu'il faut s'attaquer et vite ! Pour nos concitoyens, c'est là qu'il y a urgence !

L'inflation annuelle officielle, celle mesurée par l'Insee, est de 5,6% de mars 2022 à mars 2023. Mais d'autres enquêtes démontrent que la réalité est plus grave pour les ménages modestes : **le panier de France Info, fondé sur des articles de consommation courante, coûte 18% de plus aujourd'hui qu'il y a un an !** Il serait temps que le gouvernement réalise **le fossé qui se creuse jour après jour entre ces 18% d'inflation réelle et l'aumône des 3,5% d'augmentation du point d'indice** qu'il a octroyé à ses fonctionnaires après une décennie de disette.

Nous ne reviendrons pas sur le fait que ces 3,5% ne suffisaient déjà pas, au moment où ils ont été distribués à « la foule » qui ose réclamer les fruits de son travail, à rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies au cours des longues années de gel du point d'indice...

Le gouvernement ne peut donc plus tourner le dos à cette exigence. Mais il est également de votre responsabilité, Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, de répondre aux justes revendications des agents de la Région.

Pour plus des deux tiers d'entre elles et eux, pour les agents des lycées et pour les agents de la filière technique, **vous ne pouvez plus différer l'application pleine et entière, immédiate, du RIFSEEP.** Nous avons contesté, lorsque vous l'avez décidée en Assemblée plénière, l'étalement de l'application du RIFSEEP. Elle était déjà injuste au regard de la rupture d'égalité avec les agents de la filière administrative et de la filière culturelle.

Aujourd'hui, dans un contexte où l'inflation explose dans des proportions que nous venons de rappeler, nous appelons la Présidente Carole DELGA et l'ensemble des élu.e-s régionaux à reconsidérer leur décision et à prendre cette mesure de justice sociale.

La situation l'impose. Elle est urgente. Nous vous le demandons solennellement Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale: **appliquez totalement le RIFSEEP avant l'été.**

Les élus.e.s CGT au Comité Social Territorial

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région - 22, boulevard maréchal Juin - 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud - Bureau A123. - 05 61 33 57 68 - 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT - 201, avenue de la Pompignane - 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr